

GE_GERICHTE A/871/2007 vom 3. Mai 2007

GE Cour de justice, 2007-05-03, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_871_2007

FR: GE_GERICHTE A/871/2007 du 3 mai 2007

IT: GE_GERICHTE A/871/2007 del 3 maggio 2007

Regeste

Retard injustifié. Réquisition de continuer la poursuite. Sans objet. | L'Office a tardé de manière injustifiée à traiter les réquisitions de continuer la poursuite. Les changements successifs d'adresse du débiteur ne sauraient expliquer de manière convaincante le retard. Cela étant, les procès-verbaux de saisie ayant été communiqués, la plainte est devenue sans objet. | LP.17.3; LP.89

Erwägungen

E. 05

xxxx09 D et 06 xxxx35 X. 2. Constate que la plainte est devenue sans objet en cours de procédure. 3. Raye la cause A/871/2007 du rôle. 4. Déboute la plaignante de toutes autres conclusions. Siégeant : M. Grégory BOVEY, président ; MM. Denis MATHEY et Etienne KISS-BORLASE, juges assesseurs. Au nom de la Commission de surveillance : Marisa BATISTA Grégory BOVEY Greffière : Président : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par lettre signature aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.